

Quant au marché américain, il a constitué un excellent débouché pour nos bestiaux. Nos voisins sont disposés à les acheter, mais, on sait qu'à certains moments, notre bétail a été frappé de droits de douane assez élevés.

M. FULTON: Puis-je poser une question au ministre à ce sujet?

Le très hon. M. GARDINER: Oui.

M. FULTON: Le ministre a-t-il dit qu'il avait un accord ou une promesse écrite par lequel le gouvernement américain s'engageait à permettre l'entrée de nos bestiaux dans leur pays dès que nous désirerions les y expédier?

Le très hon. M. GARDINER: Voici ce qui en est. En 1942, après avoir consulté les autorités américaines, nous imposons un embargo sur le bœuf destiné aux Etats-Unis, pour la bonne raison que nous vitions nos marchés de leurs pores et qu'à cause du grand nombre de recrues qui recevaient leur formation militaire, nous manquions de viande. Nous mettions donc fin aux exportations de bœuf aux Etats-Unis et notre bœuf fut entièrement consommé au pays même pendant un an et demi. Nous n'en avons pas expédié au Royaume-Uni. Nous avons envoyé du bacon et du jambon à la Grande-Bretagne, ce qui réduisait la quantité des produits du porc sur nos marchés, lacune que nous comblions avec du bœuf. Un an et demi plus tard, nous aurions probablement songé à lever l'embargo sur les bovins expédiés aux Etats-Unis; nous avons étudié cette question avec les Américains. Je me suis rendu à Washington et j'ai discuté la situation avec le secrétaire de l'Agriculture d'alors. Comme on le sait, les Américains expédiaient du bœuf à la Grande-Bretagne, sous le régime de prêt-location. Nous n'en expédions pas en Angleterre en vertu du régime de prêt-location mais nous lui exportions, sous le régime d'aide mutuelle, du bacon et d'autres denrées alimentaires. Nous n'avons pas expédié de bœuf et les Américains étaient d'avis que ce serait semer la confusion dans l'esprit de leur population que de leur envoyer nos bêtes à cornes au moment où ils expédiaient du bœuf à la Grande-Bretagne en vertu du régime de prêt-location. Ils proposaient donc que nous envoyions nos bovins directement là-bas sous le régime de l'aide mutuelle. Nous donnâmes suite à leur proposition et depuis lors nous avons continué à expédier nos bovins en Grande-Bretagne, avec les résultats que j'ai indiqués.

Les Américains n'ayant pas assez de bœuf, nous demandaient la permission de suspendre pour un certain temps cette proportion du contingent qui nous était allouée, afin qu'ils

[Le très hon. M. Gardiner.]

pussent la donner au Mexique ou à tout autre pays où ils pouvaient dans l'intervalle se procurer du bœuf. Ils nous assuraient à ce moment-là que lorsque la situation serait changée, à la fin de la guerre par exemple, ou à toute autre époque,—ils n'ont pas mentionné la fin de la guerre en particulier,—et que nous désirerions reprendre notre place sur le marché, nous aurions droit au même contingent qu'auparavant.

M. HARKNESS: Je ne veux pas revenir indument à la charge ni harceler le ministre, mais je me demande s'il est vraiment persuadé que l'accord conclu il y a quelques années continuera à recevoir l'appui du présent Congrès et de celui qui pourra lui succéder d'ici une couple d'années. En d'autres termes, le ministre n'attache-t-il aucune importance à ce que me disaient des éleveurs de bétail de l'Alberta, savoir, que si nous négligeons ce marché, si nous n'expédions pas là-bas un peu de bétail comme preuve de notre désir de le conserver, les éleveurs américains insisteront pour qu'on nous ferme ce marché. Voilà où je voulais en venir.

Le très hon. M. GARDINER: On ne m'a jamais rien dit de tel, même à mots couverts, lorsque j'ai discuté la chose avec des Américains, ici ou à Washington. Je ne parle pas des marchands de bestiaux de Minneapolis, de St-Paul ou de Chicago. J'ignore ce qu'ils pensent de la question, si ce n'est que, pendant la guerre et alors qu'on insistait, en Alberta et ailleurs, pour expédier du bétail aux Etats-Unis, les abattoirs coopératifs américains nous demandaient de ne pas leur en expédier. Les coopératives étaient d'avis que ces expéditions ne seraient pas utiles. Je n'ai pas entendu dire qu'on est mécontent parce que nous nous sommes abstenus de leur envoyer du bœuf.

M. HARKNESS: Le ministre a cependant entendu les éleveurs de l'Alberta se prononcer en faveur de ces expéditions?

Le très hon. M. GARDINER: Oui, mais je crois que l'entretien que nous avons eu a modifié leurs vues. Bien entendu, dans le cas de discussions comme celles-là, il est impossible de satisfaire tout le monde, mais en général on s'est montré satisfait.

M. ROSS (Souris): J'approuve les observations de l'honorable député de Calgary-Est (M. Harkness) a faites à propos des bestiaux. Cette question intéresse vivement les producteurs de bœuf de boucherie de tout le Canada, et tout en prenant bonne note de ce que le ministre a déclaré relativement à l'accord conclu avec les Etats-Unis, je puis lui assurer qu'on s'inquiète beaucoup, étant donné que depuis que le Gouvernement a cessé d'expédier